

Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie



Bulletin municipal

Bulletin n°41

Été 2011



Sommaire :

Le mot du Maire :

P 1

Travaux :

P 2

Informations
diverses :

P 4

Les BD d'Elisabeth
Nafilyan :

P 9 et 16

Vie culturelle :

P 6

Sport :

P 15

Un nouveau
boulanger

P 16

Crédit photos :

A. Alzoumiès, Mairie
Amitié Versoise, P. Tiste,
Atelier Indigo, N. Moreau,
Les Couples Versois
La Paroisse, J.P. Méger,
Y. de Fareins, P. Malbos
Comité des Jeunes,
Les Arts Martiaux

Rédaction :

Eva Engberg, Céline
Broche, la commission
Communication

LE MOT DU MAIRE :

Comme vous le savez le Budget municipal primitif 2011 a été rejeté par une courte majorité du Conseil Municipal lors de sa séance du 18.04.2011.

Quelles en sont les conséquences ? Le Conseil Municipal a perdu la main sur le budget et c'est désormais le Préfet qui impose l'emploi des ressources municipales.

Rejeter un budget est un acte grave, et constitue une nouvelle étape dans l'affrontement stérile et destructeur dans lequel certains se complaisent depuis des mois, d'autant plus grave que l'on n'avait aucune raison objective de le rejeter. Dans cette période de crise économique et financière, rien de mieux n'a été trouvé que de s'employer à bloquer le fonctionnement de la collectivité.

Cette perte de contrôle du budget a entraîné, d'une part, un retard dans la détermination des investissements - en attendant le retour des arbitrages du Préfet ; d'autre part, par décision préfectorale nous sommes contraints de renoncer à des projets qui nous tenaient à cœur, tels que l'étude d'une nouvelle école maternelle, la finalisation du PLU, et d'autres projets encore. A cela s'ajoute la décision prise par le Préfet de supprimer les subventions aux associations locales privées.

D'une manière générale, en refusant depuis de nombreuses années une augmentation un peu plus forte de la fiscalité locale - qui était jusqu'à ce jour à un taux parmi les plus bas du Département - la commune de Vers-Pont du Gard se trouve en situation de sous-investissement. A cela s'ajoute un niveau d'endettement de la

commune de 725€ par habitant au 31 décembre 2010 alors que la moyenne des collectivités appartenant à la même strate ressortait à la même date à 583€ par habitant ; il reste cependant dans la fourchette des moyennes départementales (672€) et régionales (810€). Toutefois, il convient de tenir compte du désendettement de la commune sur les prochains exercices puisque certains emprunts arrivent à leur terme en 2011 et 2012.

Nous laissons à ceux qui ont rejeté le budget l'entière responsabilité du jugement des habitants qu'ils prétendent représenter.

Pourtant, il suffit de se promener dans le village et de lever le regard avenue Santa Vittoria d'Alba, rue Grand du Bourg, autour de l'église ou de s'asseoir à la terrasse du Bar des Voutes, place de l'Horloge, pour constater que notre action a été bénéfique.

L'animation de notre nouveau marché du samedi matin place des Platanes crée une nouvelle dynamique au cœur du village. Culture et festivités ne sont pas de reste : 500 personnes ont assisté à la Fête Folklorique du 10 juillet dernier pour la plus grande joie des petits et des grands !

Très attractif, Vers-Pont du Gard attire de plus en plus de touristes pour la plus grande satisfaction des commerces et des chambres d'hôtes qui ont vu doubler leur nombre de nuitées entre 2009 et 2010 !

Là aussi, nous nous en remettons au jugement des habitants de notre commune.

Cordialement,
Marc POULON₁

HISTORIQUE BUDGET MUNICIPAL 2011

La commission Finances composée de Michel Porlan (Président de la commission Finances), Raymond Bastide, Didier Bèle, Eva Engberg, Laurent Milesi, Olivier Sauzet et Marc Poulon, Maire, s'est réunie à 6 reprises depuis la fin de l'année 2010, afin de préparer le budget municipal 2011.

Au cours de ces réunions, une *augmentation de la fiscalité de 1 point (taxe d'habitation, taxe foncière bâti et non-bâti) a été retenue afin d'assurer un meilleur équilibre du budget.*

Le budget primitif ainsi élaboré a été soumis à M Forget, Receveur et Trésorier de la commune, qui l'a approuvé.

Au cours d'une réunion information le 5.04.2011 le projet de budget primitif a été présenté aux élus. Aucune opposition formelle ne s'est manifestée lors de cette réunion au cours de laquelle *la fiscalité a été ramenée à 0.5 points.*

Lors du Conseil Municipal du 18.04.2011 le Maire présente le budget primitif tel que préparé par la commission Finances et modifié par les élus.

Une demande de vote secret du budget a été exprimée par une majorité de membres du Conseil Municipal (Michel Porlan, Denise Fort, Nadja Deljarry, Jean-Marie Seno, Olivier Sauzet, Thierry Chaudanson, Corinne Roussel, Laurent Milesi, Didier Bèle, Fabrice Alarcon).

Résultat du vote du budget : 9 voix pour, 9 voix contre, 1 abstention.

Le budget municipal primitif 2011 est donc rejeté.

Le Maire, Marc Poulon, dans le cadre de ses prérogatives légales décide alors d'envoyer le budget au Préfet pour validation.

Le Préfet adresse le dossier à la Chambre Régionale des Comptes qui rencontre le Maire et le Président de la commission des Finances le 24.05.2011.

Le 29.06 la Chambre Régionale des Comptes retourne le dossier au Préfet avec copie à la Mairie de Vers-Pont du Gard et au Trésor Public. Dans sa lettre, la Chambre Régionale demande notamment une augmentation de 7,5% de la fiscalité aux taux suivants :

- 17,55 pour la taxe d'habitation,
- 21 pour la taxe du foncier bâti,
- 56,01 pour la taxe du foncier non bâti, afin de les rapprocher des taux moyens communaux 2010 au niveau départemental, (qui sont de respectivement 26,79 pour la TH, de 23,85 pour le TFB et de 69,72 pour le TFNB).

Par ailleurs, la Chambre Régionale propose de *supprimer 23.000€ « Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé »* (joindre copie des textes relatifs)

En ce qui concerne la section d'investissement, *« ...les prévisions de dépenses relatives à la construction d'un court de tennis pour 50.000€ et la réhabilitation des logements dits de La Poste pour 120 000€ ne peuvent être retenues car n'ayant pas fait l'objet d'engagements »*

Le chapitre 20 "Immobilisations incorporelles" *« peut être ramené à 52 000€ par retrait des prévisions de dépenses concernant les études sur le PLU et sur les projets communaux en l'absence d'engagements »*

Le Préfet dispose alors de 20 jours pour répondre.

Travaux en cours



Le 8.07.2011 le Maire adresse une lettre de doléances au Préfet proposant

- 1) de réintégrer 23.000€ au titre de « subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé » afin de maintenir le tissu associatif local ;
- 2) une augmentation des taux d'imposition des taxes locales de 2,5 points (au lieu de 7,5 points) afin d'éviter une pression fiscale difficilement supportable par les contribuables ;
- 3) un recours circonstancié à un emprunt .

Le Préfet dans son arrêté du 20.07.2011 impose les conditions suivantes :

- Un recours à l'emprunt de 200.000€
- Une augmentation de la fiscalité pour 2011 aux taux suivants
 - * 12,55% pour la taxe d'habitation,
 - * 16,80% pour la taxe sur le foncier bâti
 - * 58,30% pour la taxe sur le foncier non bâti

Toute autre demande est rejetée.

Le 3.08.2011 le Conseil Municipal est convoqué pour communication de l'arrêté préfectoral du 20.07.2011.

Les Travaux :

Les travaux réalisés :



Informations diverses :

Le projet de réforme des collectivités locales

La loi du 16 décembre 2010 prévoit de réformer l'organisation des territoires, notamment par une nouvelle carte de Communautés de communes et des Syndicats de communes. Le principe général de base est que les communes doivent transférer des compétences à ces deux types de structures afin que celles-ci soient exercées avec plus d'efficacité et de moyens.

La réforme comprend 5 critères essentielles :

- seuil minimum de 5.000 habitants (sauf zones de montagne)
- cohérence spatiale : notions d'unités urbaines, de bassins de vie et de cohérence territoriale
- solidarité financière
- réduction du nombre de syndicats de communes et de syndicats
- rationalisation des structures compétentes en matière de l'aménagement de l'espace, de protection de l'environnement et de respect des principes de développement durable

Le calendrier prévoit l'élaboration par le Préfet d'un Schéma de Développement de la Coopération Intercommunale (SDCI) qui a été adressé aux conseils municipaux et aux Communautés de communes début mai 2011. Ceux-ci doivent transmettre leurs avis à la Commission (CDCI) chargée de l'élaboration définitive du Schéma avant le 4 août 2011. Ensuite, cette Commission peut faire des propositions de modifications et au 31 décembre 2011 au plus tard, le Schéma définitif est arrêté par le Préfet en accord avec la Commission.

Pour la Communauté de communes du Pont du Gard, le SDCI élaboré par le Préfet prévoit une fusion avec les Communautés de communes d'Uzège et du Grand Lussan, ainsi que le rattachement de 7 communes isolées du canton de Saint-Chaptes.

Ce territoire est marqué par une agriculture très présente qu'il est important de préserver. Le tourisme y est également très développé, porté par les trois sites majeurs que sont le Pont du Gard, Uzès et le Massif des Gorges du Gardon. Grâce à sa dimension et son potentiel, ce territoire pourrait se mesurer aux Communautés d'Agglomération limitrophes

Ce nouvel ensemble constituerait une Communauté de 48 communes et presque 50.000 habitants et correspondrait exactement au périmètre du Pays et du SCoT Uzège-Pont du Gard.

Toutefois, la Communauté du Pont du Gard ne s'est pas prononcé en faveur de ce projet pour de multiples raisons : délais trop courts de réflexion imposés par le Préfet - absence d'éléments financiers fournis par l'Etat - difficulté de gouvernance de 48 communes rurales sur un territoire très vaste tout en conservant l'indispensable proximité démocratique avec les administrés - risque de sous représentation des communes rurales et touristiques, d'où risque de déficit démocratique - difficultés de fusionner les compétences acquises par les Communautés de communes en question..... !

Le Conseil Municipal de Vers-Pont du Gard a voté contre le projet de fusion à l'unanimité, moins 1 voix, lors de sa séance du 8 juin 2011.



État civil enregistré à la Mairie

Naissances

Elise DRAGOL, née le 04 avril 2011 à Nîmes
de Jean-louis DRAGOL et Nadine
SALAMAGNOU.

Joyce JACQUOT-CHIRESSI, née le 15 avril 2011
à Nîmes
de Dimitri JACQUOT-CHIRESSI et de Sarah
DEYLAUD.

Thibaut Hugo Pierre PUJOLAS, né le 08 mai
2011 à Nîmes
de Jean-François PUJOLAS et de Nathalie
DELPUTTE.

Raphaël William NANTA, né le 10 mai 2011 à
Nîmes
de Mickaël NANTA et de Erika MORANDAIS.

Élina Maria PESEUX, née le 11 mai 2011 à
Avignon
de Michel PESEUX et de Linda ROMERO.

Kenji HOARAU, né le 17 mai 2011 à Nîmes
de Olivier HOARAU et de Emilie BEAUBOIS.

Léa Zofia GACHE-VIDAL, née le 23 mai 2011 à
Nîmes
de Adrien GACHE-VIDAL et de Izabela
WINIARSKA.

Tony PRECLOUX AUREJAC, né le 11 juin 2011 à
Avignon
de Gilles PRECLOUX et de Stéphanie AUREJAC.

Ambre Eléna VERGNON, née le 21 juin 2011 à
Nîmes
de Stéphane VERGNON et de Anick PLATOF.

Lalie Carole Monique IZYDORCZYK, née le 13
juillet 2011 à Nîmes
de Arnaud IZYDORCZYK et de Sandrine DUTOIT

Tilio Maxime Jean-Noël CUBONI, né le 26
juillet 2011 à Nîmes
de Florimon CUBONI et Gaëlle GRÈVE

Mariage

Jean-François POULON et Armelle FOUR-
NIER, mariés le 18 juin 2011.

Romuald PONTARELLI et Elodie AUREJAC,
mariés le 25 juin 2011.

Laurent DUPERIÉ et Elsa CANTIN, mariés le
27 juin 2011.

Patrick LEFAURE et Sandrine LESCHNIK,
mariés le 16 juillet 2011.

Nicolas COTTIN et Solen DELOBEL, mariés le
16 juillet 2011.

Loïc SOLVIGNON et Valérie THOMAS, mariés
le 06 août 2011.

Décès

Brigitte BOUCARUT, décédée le 03 avril 2011,
à l'âge de 49 ans.

Yves RUFFLÉ, décédé le 22 avril 2011, à l'âge
de 74 ans.

Raymonde BOURRELY veuve CHAZEL, décé-
dée le 17 juin 2011, à l'âge de 88 ans.

Vicenta CARRION veuve CARMONA, décédée
le 26 juillet 2011, à l'âge de 95 ans.

Manuel SA, décédé le 28 juillet 2011, à l'âge de
63 ans.



Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

Transport à la demande :

A l'initiative de la commission Aménagement du Territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard (CCPG), un Transport à la Demande (TAD) devra être effectif à **partir du 1er septembre 2011** (pour une période d'essai de 6 mois).

Ce service est dédié aux personnes de plus de 65 ans et personnes en difficulté sociale (demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA...) pour des déplacements domicile-services et domicile-loisirs.

Il est prévu que le service de TAD fonctionne **le mardi et le jeudi de 8h à 18h** et que les déplacements s'effectuent au sein du territoire de la CC, mais aussi vers les services soins/santé d'Uzès, les services soins/santé et pôle emploi de Beaucaire et Bagnols sur Cèze ainsi que les hôpitaux et cliniques d'Avignon, de Nîmes, de Bagnols sur Cèze et d'Uzès. Le tarif d'un aller simple est de 1,50€.

Pour bénéficier de ce service, adressez-vous à la Mairie de Vers-Pont du Gard pour vous faire inscrire sur une liste des ayants droit. Ensuite, pour réserver un transport, vous devez vous adresser directement à la Communauté de Communes au 04 66 37 67 67 (le service téléphonique de réservation est ouvert de 10h à 12h et de 14h à 16h, les jours ouvrables).



Mission de la Police Intercommunale



Depuis le 1^{er} mars 2011, les 16 communes de la Communauté de Communes du Pont du Gard disposent d'une Police Intercommunale, qui intervient sur l'ensemble du territoire des communes.

Sa mission est d'assurer les tâches de police de ces 16 communes, et en particulier :

- d'assurer son rôle de prévention sur le secteur
- de veiller à la sécurité publique, en particulier à la protection et la tranquillité des personnes et des biens
- de veiller à l'observation de la législation en général, notamment les règlements communaux

Pour mener à bien sa mission, cette police qui est composée de 5 agents, est en relation étroite avec le Centre opérationnel de la Gendarmerie et travaille en collaboration avec la Gendarmerie de Remoulins et les polices municipales des communes membres. Elle intervient sous la responsabilité fonctionnelle des maires. Elle assiste également les sapeurs pompiers en cas de besoin.

En cas de besoin, vous pouvez contacter les numéros suivants :

dans la journée :

- * soit la gendarmerie en faisant le 17 ou le 04 66 37 01 11 (la gendarmerie de Remoulins),
- * soit la Mairie de Vers-Pont du Gard au 04 66 22 80 55 ou l'agent de surveillance au : 06 89 76 52 00

le soir ou la nuit :

- * contactez directement la police intercommunale au 06 37 65 44 27 (de 18h à 3h30 en semaine et le dimanche, de 19h30 à 5h30 le vendredi et le samedi)

Informations diverses



Permanence des Aidants Familiaux

Nous vous informons qu'une permanence pour les aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer a lieu le 1^{er} jeudi de chaque mois en la Mairie d'Uzès de 14h à 16h.

Cette permanence d'information est organisée par l'association Gard-Alzheimer.

Avis aux jeunes chasseurs :

La Fédération Départementale des Chasseurs du Gard lance la nouvelle campagne publicitaire en faveur de l'accueil des jeunes à la chasse.

En 2011, tous les jeunes Gardois, âgés de seize ans, vont pouvoir obtenir pour 1 euro seulement :

- Le droit d'inscription à l'Examen du Permis de Chasser
- Le titre permanent
- La validation 2011/2012 (assurance RC chasse incluse)
- Une carte 2011/2012 délivrée gracieusement par une Société de chasse volontaire

Venez nombreux participer en famille au Jeux de Piste pour retrouver le trésor !

Grâce à votre sens de l'observation et à votre curiosité, vous et vos enfants allez apprendre à mieux connaître notre village et à découvrir des aspects inattendus tout en participant à une chasse au trésor où tout le monde, quel que soit son âge, peut participer.

Rendez-vous pour le départ du Jeu de Piste sur la Place des Platanes:

Samedi 15 Octobre à 14h30

Munissez-vous d'un papier et d'un crayon, sans oublier une bouteille d'eau !

Durée 2h30 pour se retrouver tous à 17h à La Maison de la Pierre pour un pot de l'amitié à l'occasion du vernissage et de la remise des prix du concours photo organisé par la commission Culture de la Mairie de Vers-Pont du Gard..



Concours photos – Tous à vos appareils photos !

La commission Culture de la Mairie de Vers-Pont du Gard organise un concours photos ouvert à tous les amateurs adultes sur le thème

VERS-PONT DU GARD : l'eau et la pierre Détails d'éléments d'architecture

Tous à vos appareils pour nous présenter vos photos avec votre regard sur l'architecture en rapport avec l'eau et la pierre, les deux éléments caractéristiques du village de Vers-Pont du Gard.

Toutes les photos reçues feront partie d'une exposition à la Maison de la Pierre les :

samedi 15 et dimanche 16 octobre 2011.

Chaque participant peut participer avec 2 photos, noir et blanc ou couleur. Les épreuves doivent être déposées à la Mairie sur papier photo, format A4 avant le **25 Septembre 2011.**

Le Règlement et le Bulletin d'Inscription sont à retirer à la Mairie.

Des prix seront distribués aux lauréats sélectionnés par un jury composé de photographes professionnels et de membres du Conseil Municipal de Vers-Pont du Gard.





Vers - Pont du Gard

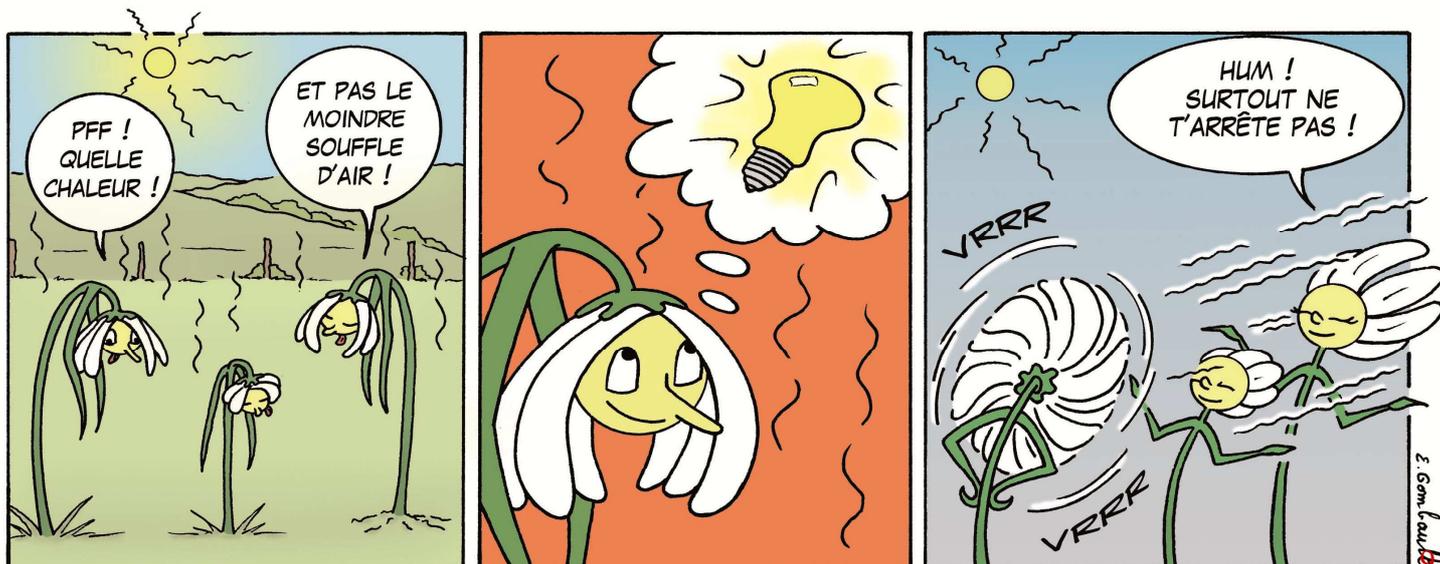
Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie



MARCHE HEBDOMADAIRE A VERS-PONT DU GARD

Pour beaucoup de Versoises et de Versois leur opinion est faite : le marché hebdomadaire du samedi matin est un énorme plus pour notre village ! Plus besoin de courir ailleurs, on peut maintenant faire ses courses tranquillement et sans bousculade chez nous sur la belle Place des Platanes ! Qui plus est, les commerçants ambulants sont tous de très bonne qualité ! Parmi eux, citons l'excellent boucher/charcutier «Les Délices d'Anduze ». Vous y trouverez également des fruits et des légumes, des fromages, des vêtements, des bonbons..... ! Largement de quoi faire son marché !

Les BD d'Elisabeth : mmmmm





Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

Vie Culturelle :



ÂTE DE L'ASPERGE VERS-PONT DU GARD



Fête des Ecoles :

Ce vendredi 24 juin 2011, les élèves des écoles maternelle et primaire ont encore fait trembler la scène pour leur spectacle de fin d'année.

Dès le début de la soirée les maternelles nous ont bercés par leur chant et danse autour du thème du monde des sucreries, des cowboys.... Pour la 3^{ème} année consécutive, la municipalité a offert aux enfants



de grande section le traditionnel dictionnaire pour leur passage en CP. Que d'émotion lors de cette remise des récompenses!

Le changement de style arrive en 2^{ème} partie où les primaires entrent en scène avec les touristes, les Irlandais,

Cette soirée où les parents et familles ne ratent pas de venir applaudir leurs enfants, finit par la remise des dictionnaires pour les passages en 6^{ème}. Monsieur le maire étant excusé, c'est Mme Norine MOREAU, Mme Denise FORT et les enseignants qui ont eu la joie de remettre ces récompenses aux enfants avec toujours autant d'émotion. Bonnes vacances à tous!



Vie Culturelle



Cours & Jardins des Arts

Cette année encore, un vif succès pour



cette manifestation !

Plus de mille visiteurs ont pu admirer les cours et jardins du village tout en appréciant le talent de plus de 70 artistes qui y exposaient leurs œuvres.

Un jury composé des 250 votants de passage et de 4 professionnels ont désigné 4 vainqueurs :

-

- Pyrate, jeune artiste taggeur pour son travail original d'une grande maîtrise et d'une grande technicité.

- Collectif Mon Œil, pour son ensemble riche et varié. L'éphémère et l'invisible de la vie quotidienne des gens pressés figés sur papier grâce à l'œil du photographe.

- Claude Kintzler pour la beauté et la grâce de ses mobiles.

- Jean Yves Rivière qui, avec une parfaite maîtrise de la technique, nous emmène dans un univers imaginaire riche.

Un grand merci à tous les habitants qui ont ouvert leurs portes et accueilli promeneurs et artistes parfois venus de loin. A l'année prochaine !



Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

FÊTE FOLKLORIQUE

Un sans faute cette année encore !!

Depuis maintenant 23 ans, nous recevons les Cheminots Nîmois sur le village. Chaque année, ils nous offrent un panel de groupes français et étrangers d'une qualité remarquable.

Cette année, le Mexique et la République Tchèque étaient à l'honneur.

Dans le souci d'améliorer l'accueil et le déroulement de cette journée, les commissions festivités, culture et communication se sont regroupées. Ce groupement, en partenariat étroit avec la Paroisse, nous a permis de mettre en place une organisation parfaite grâce à l'investissement de chacun. Nous avons pu ressentir une grande émotion autour de Notre Dame du Gardon, ainsi que pour la messe qui s'est déroulée dans le plus grand recueillement.

Nous pouvons dire que cette journée de folklore n'est pas seulement un moment festif mais également un moment d'échanges et de plaisirs partagés.

Puissions-nous continuer longtemps!

Merci à tous ceux qui ont participé et à l'année prochaine.



Vie Culturelle



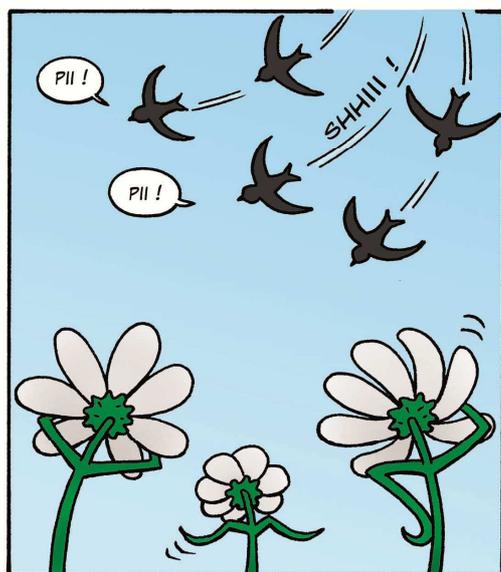
SITE DU PONT DU GARD



- **du 9 juin au 25 septembre** : Exposition Albert André (1869-1954) 170 œuvres post-impressionnistes. Rétrospective de l'œuvre d'Albert André, peintre gardois, grand ami d'Auguste Renoir, dont quelques toiles et dessins sont également présents. Rive gauche
 - **Juillet et août** : Baignade (rive droite)
 - **Mardi 2 août** : atelier famille : des plantes pour écrire et pour teindre à l'époque romaine (à partir de 7 ans) 14h30 – rive gauche
 - **Mercredi 10 août** : visite théâtrale du Musée. 18h – rive gauche
 - **Lundi 15 août** : Bals au Pont ! Rendez-vous festif et musical à partir de 15h avec 3 pistes de bal. Rive gauche – rive droite
 - **Samedi 27 août** : Journée nationale : 14^{ème} nuit de la chauve-souris. Rive gauche
 - **Samedi 10 septembre** : Conférence Albert André. 16h – rive gauche
 - **Samedi 17 et dimanche 18 septembre** : Journée européenne du Patrimoine : animations, visite de la canalisation, Rive gauche – rive droite
 - **Samedi 24 septembre** : Conférence : Renoir et Albert André. 16h – rive gauche
 - **Octobre 2011 – mars 2012** : Exposition Art Contemporain. Rive gauche
 - **Samedi 1^{er} octobre** : Cabaret musical. 20h30 (rive droite)
 - **Du 6 au 9 octobre** : Cirque d'automne au Pont avec la Cie Le Cubitus
 - **Dimanche 16 octobre** : Patrimoine : visite guidée du Pont. 14h30 – rive gauche
- Renseignements : 04 66 37 50 99 www.pontdugard.fr



Les BD d'Elisabeth : mmmmm





Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie



Le Club Taurin :



Cette année encore le Club Taurin Lou Souleù, participe activement à la vie associative du village.

Après le loto, la soirée rétrospective et la Longue Vers-Argilliers, c'est pour la Fête Votive que nous vous donnons rendez-vous le vendredi 12 août avec au programme l'Abrivado à 11h30 et la Bandido à 18h00 avec la manade Martini, suivi de la traditionnelle BODEGA derrière les écoles pour débiter la soirée dans la bonne humeur !!!

Enfin un Grand Merci à toutes les personnes qui nous soutiennent par leur présence lors de nos manifestations !!!

Le Club Taurin souhaite la bienvenue à Manon, future aficiouna, félicitations aux parents.

Le président Franck Bertaud

Le Comité de Jumelage Suisse :



Nos amis de Palézieux nous ont rendu visite durant le long week-end de l'Ascension. Arrivés le jeudi 2 juin, un apéritif de bienvenue, offert par la Municipalité, leur a été servi à la Maison de la Pierre pour ensuite se retrouver avec les familles d'accueil pour prendre le repas du soir en famille et passer une nuit paisible avant d'attaquer le programme alléchant prévu qui n'était pas de tout repos.

Le vendredi 3 au matin, départ en bus pour la « Fontaine de Vaucluse » qui a enchanté tout le monde, beaucoup découvrant ce site majestueux en

pleine nature pour la première fois. A midi, sur place, un très fin repas nous a été servi dans un des nombreux restaurants du village. Le retour sur Vers fut apprécié, tant la journée avait été intense.

Le samedi 4 fut une journée laissée libre à l'initiative de chacun, ce qui a permis de découvrir le marché d'Uzès ou la torréfaction du Pont des Charrettes ou encore d'autres lieux dignes d'intérêt de la région. Le soir, un succulent repas préparé et servi à la Maison de la Pierre par « Le Clos des Vignes » de Castillon, réunit tout le jumelage. Ce fut une réussite exemplaire, car l'animation elle aussi s'est mise au diapason.

Il fallait bien repartir ! Et c'est le dimanche 5, après un traditionnel et copieux brunch pris au Bar des Voûtes, que le bus reprit la route en direction de la Suisse.

Le souhait du jumelage suisse est d'avoir satisfait non seulement nos amis, mais également les Versois. Nous espérons que ce fut le cas et nous vous invitons à venir vous joindre à nous et à participer à ce grand rassemblement, cette magnifique fraternité. A l'an prochain pour le voyage à Palézieux !



Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

La Paroisse

Sortie paroissiale samedi 2 juillet au monastère de la Paix-Dieu à Cabanoule

Très réussie cette journée à Cabanoule à laquelle 17 enfants et adolescents de 4 à 17 ans et 35 adultes ont participé.

Dès notre arrivée à Anduze nous avons réservé un moment à la prière avant d'entamer la montée à pied vers le monastère, puis installation dans un lieu ombragé et méditation par groupes, du psaume 144, réflexion, échange et prière.

Après le repas certains ont continué à jouir du cadre naturel, d'autres ont choisi d'aller à l'office de None.

A la fin de l'office une religieuse nous a fait visiter les lieux de travail - avec fabrication de bougies, conditionnement

de l'huile essentielle de lavandin, fabrication de friandises - et les lieux de leur vie : cellule, office, salle du chapitre, salle à manger, salle vidéo, cuisine...

Puis nous nous sommes rassemblés pour un dernier temps fort de prière : la célébration de l'eucharistie en pleine nature.

Ensuite l'heure était venue de rejoindre le car en empruntant à pied la descente vers Anduze ; cette dernière marche traduisait bien l'esprit qui a animé cette rencontre parfaitement organisée.

["http://district-paroissial-vers.fr"](http://district-paroissial-vers.fr) (Monique 0466228862)



Le Club de Scrabble :

Il y a eu un changement au sein du bureau Mme SPITZER a souhaité quitter la présidence pour des raisons de santé. Elle sera remplacée par Mme Catherine DUROT, très active, qui saura mener efficacement le groupe.

Les réunions auront, comme précédemment, lieu le mardi à 14h30 au 1^{er} étage de la Maison pour Tous.

La participation est libre et l'ambiance est chaleureuse. Nous jouons en DUPLICATE et chacun apporte son jeu. « L'Officiel du Scrabble » est réservé au meneur de jeu pour contrôle de la validité des mots proposés.

Venez nombreux, nous vous attendons pour la reprise le mardi 6 septembre.

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme DUROT, tél 04 66 01 10 97

Atelier de Loisirs Créatifs



Ateliers de Loisirs Créatifs ferme ses portes Juillet et Août.

Réouverture le Jeudi 8 Septembre 2011.

Mesdames, si vous êtes intéressées, venez nous rendre visite. L'Atelier se déroule tous les jeudis de 14 h à 17 h dans la salle du 1er Etage de la Maison Pour Tous.

Nous vous attendons nombreuses et souhaitons à tous et à toutes de très bonnes vacances.

Renseignements au 04 66 02 00 76 / 04 66 22 91 20



SOCIETE INTERCOMMUNALE DE CHASSE VERS/ARGILLIERS

La chasse participera activement à la Fête Votive du mois d'août en organisant deux manifestations importantes du programme en collaboration avec le Comité de Jeunes et avec l'aval de la Municipalité

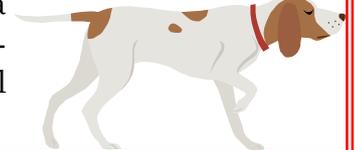
En ouverture le jeudi 11 août à 21h sur la Place des Platanes (à la Maison de la Pierre si mauvais temps), après l'apéritif municipal, le traditionnel MECHOUI animé par une pena. En voici le menu : charcuterie – salade – mechoui (baron d'agneau) avec ses flageolets – fromage – dessert – café. Le tout au prix de 20€ par personne. 10€ pour les enfants de 8 à 12 ans. Se faire inscrire au Tabac/Presse ou au Bar

« Les Voûtes ». Activez vos inscriptions, car le nombre de places est limité.

Pour conclure, le lundi 15 août à partir de 9h, quartier « La Bourrache », route d'Argilliers (à gauche du Puit de Mariargues) : BALL-TRAP ouvert à tous avec planches primées. Buvette sur place.



La Société a également construit 2 « Garennes » (abris à lapins) le samedi 25 juin avec l'aide de toutes les bonnes volontés (une vingtaine de chasseurs). Nous avons préparé le terrain pour un lâcher de 20 lapins par « Garenne » en espérant qu'il soit reproductif. Un sublime déjeuner a clôturé cette journée sur la Place des Platanes, en dégustant les produits des exposants du désormais traditionnel marché du samedi matin.



Atelier d'Expression Libre (A.E.L.)

Pour l'A.E.L. c'est l'heure du bilan de fin d'année.

Dans le cadre de l'exposition « Cours & Jardins des Arts », l'exposition des petits peintres qui était installée sous le préau de l'école a reçu de nombreux visiteurs qui ont voté au « coup de cœur ».

Premier prix : l'Allée Forestière de Capucine (coupe offerte par la Mairie de Vers-Pont du Gard, Eva ENGBERG représentant le Maire).

M. le Conseiller Général Jacques SAUZET a décoré chacun des participants de la médaille du Conseil Général en leur remettant de beaux cadeaux au cours de l'apéritif offert à l'occasion de la signature de leur livre « Les Rencontres de l'Agent Culbuto 001 ».

Au nom des peintres, M. Jean-Marc ROUBAUD, Député, remet la coupe de l'A.E.L. à Marie-Christine COPIN pour sa présence fidèle depuis 15 ans.

Ils en profitent également pour faire de gros bisous à tous ceux qui dans l'ombre contribuèrent à la réussite de cette belle journée. (il reste encore quelques exemplaires du livre).



Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

L'Amitié Versoise :



Les activités du Club des Aînés à Vers-Pont du Gard sont toujours aussi attrayantes et attirent de nombreux participants, retraités ou non.

Que d'occupations depuis le début de l'année 2011 ! En janvier : le traditionnel repas annuel offert à tous les adhérents à la Maison de la Pierre et animé par « Paroles et Musiques » d'Uzès. En février s'est tenue l'Assemblée Générale qui a permis la réélection du Conseil d'Administration. En mars, voyage de 2 jours à Rosas (Espagne) avec une soirée mémorable dont certains parlent encore. En avril, goûter des anniversaires en « 01 », toujours très fleuri. En mai, voyage en Andalousie qui a enthousiasmé tous les

participants, sans exception ! Le 11 juin, finale des concours de belote avec de magnifiques récompenses offertes par la Mairie et le Conseil Général du Gard. Enfin, le 26 juin, grand loto d'été qui a connu un record d'affluence.

Dans les prévisions, il y a déjà le Goûter des Retrouvailles, à la rentrée et un voyage de 3 jours en Espagne, direction Barcelone, début novembre. Le 15 novembre aura lieu la Maison de Jeanne à la Maison de la Pierre. Puis viendront les achats traditionnels à La Jonquera fin novembre, sans oublier le loto d'hiver habituel.

C'est dire que les distractions ne manquent pas pour les Aînés de Vers-Pont du Gard !

Des précisions seront données en temps voulu concernant les différents projets.



Vie Sportive :

Association Versoise de Danse :

Le mercredi 15 juin, à la salle Pitot du Pont du Gard, a eu lieu le spectacle de fin d'année « Ouvrez les Yeux » de l'association Versoise de danse.



Une salle remplie de parents qui tout au long de la soirée ont pu applaudir les groupes des petites avec « Commencer en douceur », les grandes avec « Lié et Délié » suivies des moyennes avec « Ouvrir le Yeux » et ce jusqu'au final où toutes les danseuses ont éclaté de « JOIE » sur les compositions musicales du groupe CIADEL. Un grand merci à Elda. Reprise des cours le 19 septembre 2011.

Pour tout renseignement : 04.66.22.91.37



Les Arts Martiaux :

La saison de l'A.V.A.M. s'est terminée avec la sortie accrobranche à La Tyroliane à St Christol (34). Une quarantaine d'adhérents avec leurs parents sont partis en bus le dimanche 12 juin pour la journée, avec le pique-nique.

Les trois sections des arts martiaux étaient représentées avec chaque professeur: Victor Pereira pour le yosekan, Fabrice Cardia pour le judo et Abderrahmane Ezzahi pour le karaté.

Le beau temps a ravi tous les participants.

Le bureau ainsi que les professeurs seront présents à la journée des associations qui se tiendra début septembre. La reprise des cours se fera la 2ème semaine de septembre.

Bonnes vacances à tous et à la rentrée 2011!!

Le Tennis Club Vers - Pont du Gard :

L'année sportive 2010 / 2011 s'est terminée fin juin

Année positive : effectif en hausse +10 %

école de tennis: augmentation du nombre des élèves 58 cette année.

grand succès du tournoi : nous avons dû prolonger sa durée par rapport à des inscriptions en hausse

des animations proposées tout au long de l'année : déplacement à Aréna à Montpellier pour Open , Loto, animation à Pâques pour les plus petits, grillades et tournoi pour les plus grands au mois de juin.

Les résultats sportifs sont tout à fait corrects dans l'ensemble, à noter :

l'équipe des jeunes des 15/16 ans qui est sortie de leur poule en catégorie découverte

les équipes hommes et femmes en coupe cortès qui eux aussi sont sorties de leur poule

Un seul point négatif : l'état des terrains qui se détériorent de plus en plus et qui, si rien n'est fait, met en péril la vie de ce club à court terme.

Rendez-vous en septembre pour tous ceux qui ont envie de continuer ou de commencer la pratique du tennis de compétition ou le tennis loisir.

FINALISTE DU TOURNOI

Mr Mailhé Cédric et

Mr Molinas Adrien



Équipe 15/16 ans



Équipe 13/14 ans



REMISE DES PRIX TOURNOI 2011



Vœu en faveur du maintien des courses de taureaux

Les membres du Conseil Municipal de Vers - Pont du Gard :

- Considérant que plusieurs projets de loi ont été déposés, soit à la Chambre, soit au Sénat, et que leur adoption par le Parlement pourrait entraîner, comme conséquence indirecte, la suppression des courses de taureaux ;

- Considérant que jusqu'à ce jour, les courses de taureaux ont été tolérées par l'administration et que chaque fois que les pouvoirs publics ont voulu procéder à leur suppression, ils ont provoqué d'énergiques et justes protestations de la part des défenseurs des libertés communales ;

- Considérant que les assauts de boxe, les combats de coqs, les tirs de pigeons, les chasses à courre et les courses de chevaux sont d'une pratique constante et n'ont donné lieu à aucune menace de suppression, bien que certains de ces spectacles soient d'un caractère plus barbare et qu'ils comportent tous de mauvais traitements pour les hommes et les animaux ;

- Considérant que la suppression des courses de taureaux constituerait une grave atteinte aux franchises méridionales dont jouissent de paisibles populations, pour lesquelles ce spectacle présente l'attrait particulier d'un divertissement favori, auquel chacun est libre de ne pas assister ;

- Considérant que les courses de taureaux attirent dans le pays une affluence considérable de visiteurs, qu'elles sont utiles à son développement et à sa prospérité, et que leur interdiction lèserait de multiples intérêts ;

- Considérant enfin, qu'en cas de suppression des courses, le public habitué à y assister se rendrait en foule hors de la frontière voisine pour jouir de ce spectacle, au grand détriment de notre commerce local ;

Pour ces motifs, délibère :

- Demander instamment aux pouvoirs publics de respecter les traditions et les usages locaux, alors qu'ils n'ont rien de contraire à la liberté de chacun, à la morale et à la tranquillité publiques ;

- Les inviter à autoriser les courses de taureaux dans toutes les communes où elles ont été en usage jusqu'ici, cet usage se déterminant par la présence d'arènes ou d'amphithéâtres sur le territoire de la commune.

Cette délibération est datée du 30 juillet 1911.



Un siècle après, le contexte n'est plus le même. Néanmoins, la procédure engagée à l'encontre de deux responsables municipaux de manifestations taurines au Grau du Roi doit nous inciter, à l'approche de la fête de Vers-Pont du Gard, à rester vigilants et prudents si nous voulons conserver ce divertissement méridional et coloré !!

Actuellement, cette procédure est en appel après une première condamnation très sévère pour les deux responsables municipaux.

La municipalité actuelle apporte tout son soutien aux deux personnalités qui font l'objet de cette procédure.